

Affaire C-348/02

Commission des Communautés européennes contre République italienne

«Manquement d'État — Non-transposition de la directive 1999/13/CE»

Arrêt de la Cour (première chambre) du 2 octobre 2003 I-11654

Sommaire de l'arrêt

Recours en manquement — Examen du bien-fondé par la Cour — Situation à prendre en considération — Situation à l'expiration du délai fixé par l'avis motivé (Art. 226 CE)